

PROCES-VERBAL SOMMAIRE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUIN 2019

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle Polyvalente de Chamant, commune membre, le jeudi vingt et un mars deux mille dix-neuf à vingt heures. A cette occasion, le Conseil Communautaire a notamment décidé les points suivants :

- 1/ Désignation de Monsieur Yves **MENEZ** en tant que secrétaire de séance,
- 2/ Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 10 avril 2019,
- 3/ Compte-rendu de l'utilisation de la délégation d'attributions,
- 4/ Point d'information concernant la recomposition du Conseil Communautaire (accord local/répartition de droit commun ;
- 5/ Adoption de la Décision modificative n°1, budget principal 2019,
- 6/ Approbation pour le versement d'une participation financière à la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes (MLEJ) – année 2019,
- 7/ Adoption de l'actualisation des durées d'amortissement des biens,
- 8/ Autorisation de création d'un poste d'assistant(e) administratif(ve) dans le cadre du Parcours Emploi Compétences (PEC),
- 9/ Autorisation d'instituer d'une indemnité de responsabilité allouée aux régisseurs d'avances et de recettes,
- 10/ Adoption des conditions et modalités de remboursement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des agents de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,
- 11/ Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer l'attribution du marché relatif à la gestion commerciale, financière et technique des bâtiments n°1, 6 et 9 du quartier Ordener / pépinière d'entreprises,
- 12/ Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer l'avenant n°1 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment n°1 en plateaux tertiaires,
- 13/ Autorisation donnée à Monsieur le Président pour signer l'avenant n°1 relatif au marché de collecte des déchets ménagers, en porte à porte : application d'un prix forfaitaire pour les frais de détournements de Saint-Leu-d'Esserent vers le centre de traitement de Villers Saint Paul,
- 14/ Autorisation donnée à Monsieur le Président pour demander une subvention auprès de l'ADEME relative au lancement d'une étude d'harmonisation et d'optimisation du service déchets,
- 15/ Autorisation donnée à Monsieur le Président de signer le bail du siège social de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise – Rue Gaston de Parseval ;
- 16/ Autorisation donnée à Monsieur le Président de signer la convention financière avec la commune de Fleurines pour l'entretien des espaces verts de la Zone d'Activités Economiques « *Les Communes* »
- 17/ Désignation des membres suivants au Conseil d'Administration du nouvel Office de Tourisme mutualisé :

Monsieur François DUMOULIN (Courteuil)
Madame Isabelle GORSE-CAILLOU (Senlis)
Madame Véronique LUDMANN (Senlis)
Monsieur Alexis PATRIA (Fontaine-Chaâlis)

18/ Approbation de l'avenant à la convention de coopération intercommunale relatif à la stratégie de marketing territorial touristique,

19/ Approbation de la modification de la délibération relative à la convention définissant des objectifs quadripartites avec l'ATMO Hauts-de-France, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, la Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte et la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

20/ Approbation de l'avenant à la convention de groupement de commandes pour la conclusion d'un marché public afférent à l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),

21/ Approbation pour le choix du scénario n°3 de l'étude de Plans de Déplacements Mutualisés,

22/ Retrait du point concernant la révision de la charte du Parc Naturel Régional Oise – Pays de France,

Fait à Senlis, le 20 JUIN 2019



Philippe CHARRIER
*Président de la Communauté de
Communes Senlis Sud Oise
Maire de Chamant*